GUIDE POUR AGIR

Comment rechercher un emploi avec anpe.fr

J'ORGANISE MA RECHERCHE





0

Avec le soutien du Fonds social européen

Pourquoi utiliser anpe.fr pour votre recherche d'emploi ?

Internet complète la gamme des moyens disponibles pour rechercher un emploi. Vous pouvez en permanence trouver des offres d'emploi, accéder à des informations utiles pour préparer votre candidature et vous faire connaître des entreprises.

Pour assurer une plus large diffusion de ses offres d'emploi, élargir les possibilités d'accès à ses services et faciliter vos démarches, l'ANPE enrichit en permanence son site Internet.

anpe.fr est un moyen efficace pour élargir le champ de votre recherche d'emploi.

Ce guide a été conçu pour vous aider à utiliser toutes les possibilités offertes par le site Internet de l'ANPE.

Utiliser anpe.fr vous permet

 d'accéder à des services pour consulter et vous abonner gratuitement aux offres d'emploi,

 de vous faire connaître directement des employeurs en diffusant votre profil professionnel en ligne,

- de consulter des informations sur les services de l'ANPE, sur les métiers ainsi que sur les aides et mesures pour l'emploi,

 d'obtenir des réponses concrètes sur votre recherche d'emploi : comment réaliser un bon CV, comment répondre à une petite annonce, comment négocier avec un futur employeur...,

 de consulter des informations en prise directe avec l'actualité : agenda des manifestions, opportunités d'emploi...,

- de repérer des sites spécialisés (l'emploi à l'international, métiers de la culture et du spectacle...) et des liens vers des sites utiles à votre recherche d'emploi.

Ce guide VOUS PROPOSE

- des conseils pour utiliser anpe.fr : consulter les offres d'emploi ; créer votre espace emploi sur anpe.fr pour :
 - vous abonner gratuitement aux offres ;
 - diffuser anonymement votre profil sur le site et gérer les propositions qui peuvent vous être envoyées directement par les recruteurs.

- de repérer l'ensemble des services et informations pratiques disponibles sur le site.

Suivez ce guide page par page, vous y trouverez informations et conseils pour préparer votre recherche et utiliser toutes les possibilités d'anpe.fr.

Les règles d'or	4
Des conseils bien «net»	4
Préparez-vous !	5,6
Consultez les offres d'emploi	7
Créez votre compte : «votre espace emploi»	8
Abonnez-vous aux offres d'emploi	9
Créez votre profil et gérez vos propositions d'emploi	10,11,12
L'essentiel à retenir	13
Faites le point	14
Quelles conclusions en tirez-vous ?	15

Les RÈGLES D'OR

 Préparez-vous pour utiliser plus efficacement anpe.fr : définissez bien votre projet, vos atouts, vos cibles de recherche.

 L'assiduité et la rapidité sont les clés de l'efficacité sur Internet. Cela nécessite de l'utiliser régulièrement, de répondre rapidement aux offres d'emploi et d'organiser vos relances.

 Pensez que vous allez être lu, mettez en valeur vos compétences et vos qualités, relisez-vous avant de diffuser en ligne vos informations.

 Vos chances de trouver un emploi augmenteront si, en plus d'anpe.fr, vous ne négligez pas les autres méthodes de recherche traditionnelles : courriers, enquêtes, relations...

DES CONSEILS BIEN «NET»

 Conservez bien vos codes d'accès, vous en aurez besoin lors des prochaines connexions.

- Besoin d'aide ? Cliquez sur l'aide en ligne ?

 Utilisez la rubrique « les réponses à vos questions » qui recense les questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs du site.

 Pour naviguer quand vous utilisez les formulaires de saisie sur anpe.fr, utilisez les boutons « retour », « continuer », « terminer », « valider » situés à l'intérieur des écrans. N'utilisez pas les boutons « précédent » et « suivant » de votre navigateur.

 Pour revenir à la page d'accueil d'anpe.fr, cliquez sur le logo ANPE situé en haut et à gauche de l'écran.

PRÉPAREZ-VOUS!

Pour utiliser les services d'anpe.fr, vous aurez des informations à saisir à l'écran. Pour gagner du temps et être plus efficace, il est important de vous y préparer :

Quelles sont vos expériences, vos compétences, vos connaissances ?

Quel est votre objectif professionnel ?

Quels sont les emplois/métiers sur lesquels vous souhaitez postuler ?

Quelle est votre zone géographique de recherche ?

Comment mettre en valeur vos atouts ?

Pour vous aider à répondre à toutes ces questions, consultez sur anpe.fr :

 La rubrique « informations sur les métiers » : le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) en ligne vous aide à repérer les métiers qui vous intéressent, les compétences et connaissances pour les exercer, et à identifier vos atouts.

 Les conseils pratiques des rubriques « comment bâtir son projet professionnel » et « comment chercher un emploi ».

Préparez-vous en complétant le tableau suivant : (voir page suivante).

PRÉPAREZ-VOUS!

Je définis l'intitulé du (des) poste(s) que je recherche et j'identifie le(s) code(s) métier ROME associé(s).	J'inscris les emplois/métiers et leurs numéros de code ROME associés
Je suis un professionnel de la culture et du spectacle*.	J'ai repéré l'ensemble des emplois/métiers correspondant à mes compétences. Je pourrai faire des recherches, m'abonner et déposer mes profils avec plusieurs emplois/métiers.
Je définis ma zone géographique de recherche. Je recherche un emploi à l'étranger**.	France entière Région(s) Département(s)
Je définis en quelques mots mon objectif professionnel ou je rédige une phrase qui résume l'essentiel de mes compétences.	Exemples : - Animer un réseau de commerciaux. - 5 ans d'expérience, commerce international, anglais courant. - Gestion comptable dans la grande distribution. Mon objectif professionnel :
Je définis mes compétences et mes caractéristiques.	Expérience Activités principales Résultats obtenus (emplois occupés) tâches/responsabilités
Je note mes formations.	Formation Niveau atteint ou diplôme Date d'obtention du diplôme
Je note mes connaissances.	Logiciels informatiques, langues, connaissance d'outils, de produits, de matériel, de méthodes

* j'utilise le site culture spectacle de l'ANPE ** j'utilise le site espace emploi international

GUIDE POUR AGIR

Consultez les OFFRES D'EMPLOI

Inscrivez http://www.anpe.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur pour vous connecter au site.

Pour consulter les offres d'emploi

de l'ANPE, cliquez sur «consulter les offres d'emploi» depuis la page d'accueil d'anpe.fr.

Trois modalités de consultation des offres vous sont proposées :

- Recherche simple.
- **_** Recherche approfondie.

 Recherche par référence de l'offre (quand vous la connaissez).

Testez différents modes de recherche pour utiliser celui qui vous convient le mieux.

Si vous avez trop ou pas assez d'offres d'emploi, modifiez vos critères de recherche.

Si vous menez vos recherches sur plusieurs codes emploi/métier ROME, vous augmentez vos chances de trouver un emploi. Si une offre vous intéresse et correspond à vos compétences, répondez rapidement et faites le suivi de vos démarches.

Les offres de l'ANPE, sont mises à

jour quotidiennement. Dès qu'un recrutement est terminé et que l'employeur prend contact avec l'ANPE, l'offre d'emploi est annulée. Le serveur Internet est mis à jour dans la nuit qui suit.

Renouvelez régulièrement vos recherches : les offres d'emploi ont une durée de vie limitée.

Pour simplifier vos recherches, vous pouvez bénéficier, avec anpe.fr, d'un service gratuit qui vous permet d'être alerté automatiquement des nouvelles offres d'emploi correspondant à votre recherche : il s'agit de l'abonnement aux offres d'emploi (voir page 9).

Créez votre compte : «VOTRE ESPACE EMPLOI»

Votre espace emploi est un

bureau virtuel. Il vous permet d'utiliser et de gérer les services de l'abonnement gratuit aux offres d'emploi et de la banque de profils d'anpe.fr

Pour créer votre compte, depuis la page d'accueil d'anpe.fr, cliquez sur « votre espace emploi », puis sur « créez votre espace emploi ».

Lors de la création de votre espace emploi :

 Vous choisissez votre code d'accès et votre mot de passe
 (6 à 12 caractères texte et/ou chiffres sans espace, tiret ou virgule).
 Conservez-les précieusement.

 Vous saisissez vos informations personnelles (coordonnées postales et téléphoniques, adresse e-mail, situation professionnelle...).
 Ces informations sont confidentielles et uniquement consultables par les conseillers de l'ANPE. L'adresse e-mail vous facilite l'utilisation des services. Elle vous permet de recevoir :

- la confirmation automatique de votre inscription avec vos codes d'accès,
- la confirmation de votre abonnement aux offres d'emploi,
- les offres d'emploi correspondant à vos critères de recherche,
- un message quand vous recevez une proposition d'emploi suite au dépôt de votre profil en ligne.

 Si vous ne possédez pas d'adresse e-mail, vous pouvez en créer une avec La Poste et accéder à votre messagerie par Internet, minitel ou téléphone.

Lors des connexions suivantes à votre espace emploi, il vous suffit de saisir vos code d'accès et mot de passe.

Respectez les majuscules ou les minuscules utilisées lors de la création de votre compte.

Votre compte est créé : vous pouvez vous abonner aux offres d'emploi, déposer et gérer votre profil en ligne, et consulter vos propositions d'emploi.

Abonnez-vous AUX OFFRES D'EMPLOI

 Lorsque vous vous abonnez aux offres d'emploi, vous recevez automatiquement les nouvelles offres de l'ANPE correspondant aux critères de choix que vous avez définis.

Cette sélection d'offres : – est consultable directement sur anpe.fr, depuis votre espace emploi, en cliquant sur «vos profils de recherche»,

 est envoyée automatiquement par mail dans votre boîte aux lettres électronique.

Votre abonnement est conclu pour une durée de 3 mois renouvelable. Vous pouvez à tout moment le renouveler, le modifier, le supprimer.

Pour souscrire un

ou

abonnement, deux options : - vous avez déjà créé un profil de recherche, rendez-vous sur «votre espace emploi» puis, cliquez sur «vos profils de recherche», - sinon, cliquez sur «offres d'emploi», définissez votre profil de recherche puis, cochez la case «recevoir les offres par e-mail». Vous pouvez définir jusqu'à 3 profils de recherche d'offres par abonnement, sur des métiers et/ou des zones géographiques différents. Utilisez cette possibilité pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Suivez bien les indications et n'hésitez pas à utiliser l'aide en ligne **?** si vous rencontrez des difficultés.

Si vous avez une adresse e-mail, un message de confirmation de votre abonnement vous est adressé immédiatement sur votre messagerie électronique. Pour activer votre abonnement et recevoir les offres d'emploi, cliquez sur le lien indiqué dans le message de confirmation.

Votre abonnement est créé, vous allez recevoir automatiquement les offres d'emploi de l'ANPE correspondant à vos critères de recherche.

Si vous ne recevez pas d'offres, n'hésitez pas à modifier vos critères de recherche.

Créez votre profil et gérez vos PROPOSITIONS D'EMPLOI

En déposant votre profil en ligne (projet, compétences, expérience et formation), vous vous faites connaître des employeurs qui recherchent des candidats. Ils peuvent vous envoyer directement leurs propositions d'emploi via anpe.fr. Les propositions d'emploi sont consultables sur votre « espace emploi ».

Vous avez la possibilité de cibler plusieurs types de postes en créant jusqu'à trois profils. Utilisez cette possibilité pour augmenter vos chances de recevoir des propositions.

Vos profils sont visibles dès que vous décidez de les publier.

L'anonymat est garanti : vos profils sont publiés sans vos coordonnées. Vous pouvez à tout moment modifier vos profils, suspendre leur publication sur le site ou les supprimer.

La durée de publication de votre profil est à votre initiative sous réserve de connexions régulières : votre profil est automatiquement suspendu si vous ne vous êtes pas connecté au service de la banque de profils depuis 2 mois, et supprimé automatiquement sans connexion depuis 6 mois. Pour créer vos profils, depuis votre espace emploi cliquez sur « votre dossier profils » puis sur « créer un profil ».

La création de votre profil s'effectue en complétant un formulaire en ligne. La durée moyenne de création d'un profil est de 20 minutes. Pour créer un profil, vous devez compléter 3 modules indépendants et les valider :

1 Module projet compétences

Votre métier

vous indiquez le code ROME de votre métier. Pour personnaliser votre profil, vous pouvez renommer l'intitulé de votre métier : c'est l'information qui apparaîtra quand les employeurs consulteront votre profil.

- Votre projet

vous indiquez votre expérience et précisez votre objectif professionnel. Cette rubrique constitue l'accroche de votre profil : c'est la première information que voit l'employeur quand il consulte les profils. Soignez bien sa rédaction. Vous choisissez votre zone géographique de recherche et vous la validez, puis le type de contrat recherché et la durée du travail.

Vos compétences

vous pouvez les préciser en renseignant une zone de saisie libre. Rédigez votre texte avec soin. Vous indiquez les langues pratiquées et vos moyens de locomotion, et cliquez sur le bouton « valider ».

2 Module expérience

- Cliquez sur « ajouter une expérience », saisissez les dates de début et de fin, l'intitulé du poste, l'entreprise (non obligatoire) et les activités et responsabilités exercées (zone de texte libre dont la rédaction doit être soignée). Pour indiquer d'autres expériences, cliquez de nouveau sur « ajouter une expérience » et complétez les champs.

 Vous pouvez saisir jusqu'à
 10 expériences qui sont classées automatiquement de la plus récente à la plus ancienne.

 Cliquez sur le bouton « valider » quand vous avez terminé la saisie de vos expériences.

3 Module formation

 Cliquez sur « ajouter une formation », saisissez l'année, le niveau de formation, l'obtention ou non du diplôme, le domaine et les informations que vous jugez importantes pour préciser votre formation (zone de texte libre dont la rédaction doit être soignée). Pour indiquer vos autres formations, cliquez de nouveau sur « ajouter une formation » et complétez les champs.

 Vous pouvez saisir jusqu'à
 formations qui sont classées automatiquement de la plus récente à la plus ancienne.

 Cliquez sur le bouton « valider » quand vous avez terminé la saisie de vos formations.

Pour que votre profil soit diffusé sur le site et visible par les entreprises et les conseillers de l'ANPE, cliquez sur « publier ».

Votre profil peut être imprimé (avec ou sans vos coordonnées) et servir de base à la rédaction d'un C.V. Lorsque vous avez déjà créé au moins un profil, vous pouvez créer votre deuxième ou troisième profil à partir d'un profil existant. Vous avez la possibilité de recopier automatiquement les modules expériences et formation. Le module projet /compétences doit être systématiquement saisi.

Créez votre profil et gérez vos **PROPOSITIONS D'EMPLOI**

VOS PROPOSITIONS D'EMPLOI

Les employeurs qui sélectionnent votre profil peuvent vous adresser directement des propositions d'emploi.

 Si vous possédez une adresse électronique, un mail vous est envoyé automatiquement pour vous prévenir que vous avez une nouvelle proposition d'emploi sur votre espace emploi. Si vous n'avez pas d'adresse électronique, consultez régulièrement votre espace emploi pour prendre connaissance des éventuelles propositions. La réactivité est de mise sur Internet.

- Les services de la banque de profils ont été ouverts début 2003, leur utilisation par les employeurs est progressive, ne vous découragez pas si vous ne recevez pas tout de suite des propositions d'emploi. N'hésitez pas à déposer plusieurs profils. Actualisez-les régulièrement.

Pour connaître les propositions d'emploi des recruteurs depuis votre espace emploi, cliquez sur « votre dossier propositions ». Répondez rapidement aux propositions d'emploi en respectant les modes de contact indiqués par l'entreprise.

Vous pouvez consulter gratuitement votre espace emploi à partir des bornes Internet dans votre agence ANPE.

L'essentiel À RETENIR

 Pour être efficace, une recherche d'emploi sur Internet doit être bien préparée.

- Sur anpe.fr, vous trouvez une mine d'informations et de conseils pratiques pour optimiser votre recherche d'emploi.

- Les services de l'abonnement gratuit aux offres d'emploi et de la banque de profils sont complémentaires : avec l'abonnement aux offres d'emploi, vous êtes alerté des nouvelles offres d'emploi diffusées par les entreprises. Avec la banque de profils vous vous faites connaître d'entreprises qui recherchent des candidats et n'ont pas systématiquement diffusé leurs offres d'emploi.

- Utilisez ces deux services et mettez régulièrement à jour vos informations. Plus encore qu'avec les autres moyens de recherche, il est nécessaire de répondre rapidement aux offres d'emploi et d'assurer les relances et le suivi de vos démarches.

Si vous n'avez pas accès à Internet, informez-vous dans votre agence locale sur les lieux d'accès publics à Internet situés près de chez vous.

GUIDE POUR AGIR

Faites LE POINT

Vous avez suivi les conseils de ce guide. Vous avez utilisé les services d'anpe.fr Qu'en pensez-vous ?

	oui	non
1 J'ai consulté des offres d'emploi.		
2 J'ai trouvé des offres correspondant à mon profil.		
3 J'ai créé mon espace emploi.		
4 Je me suis abonné aux offres d'emploi.		
J'ai reçu des offres d'emploi, dans ma boîte e-mail ou sur le site.		
6 Ces offres correspondent à mon profil.		
7 J'ai diffusé mon profil sur le site.		
8 J'ai reçu des propositions d'emploi de la part d'entreprises intéressées par mon profil.		
Oces propositions d'emploi correspondent à mon profil.		

GUIDE POUR AGIR

ont participé à la création de ce guide.

Christiane Benyaya, Monique de Blignières, Franck Melfort de l'ANPE

Relisez régulièrement ce guide et reportez-vous aux conseils pratiques sur anpe.fr

Vous avez répondu une majorité de «oui».

Vous êtes bien parti ! Consultez régulièrement les offres d'emploi en ligne, relevez fréquemment votre boîte e-mail et/ou connectez-vous quotidiennement sur votre espace emploi. Par ailleurs, ne négligez pas les autres méthodes de recherche d'emploi : courriers, enquêtes, relations...

Vous avez répondu une majorité de « non ».
 Définissez bien votre projet, vos atouts, vos cibles de recherche. Ainsi, vous utiliserez anpe.fr avec plus d'efficacité. Un conseiller de l'ANPE peut vous aider à mieux définir votre profil de recherche d'emploi.
 Vous êtes demandeur d'emploi : à l'occasion de vous entretiens avec votre conseiller, faites régulièrement le point sur vos démarches réalisées avec anpe.fr.
 Vous rencontrez des difficultés à utiliser Internet : demandeur d'emploi.

module d'initiation à Internet.

 Pour apprendre à mieux utiliser anpe.fr, participez à un atelier de l'ANPE sur le thème « utiliser Internet pour sa recherche d'emploi ». Informez-vous auprès d'un conseiller de l'ANPE.

Retournez ce guide pour connaître vos résultats.

d'un conseiller

« .V. > nod nu

« endidature »

répondre »

«sətileup

anpe.fr

sive'l zebnemed

Ces guides sont également en ligne sur

– « Comment réaliser

de bons arguments à sa

səjjənbxne səpuouue səj

Comment choisir

ses savoir-faire et ses

zez les guides

Comment identifier

Comment trouver

QUELLES CONCLUSIONS en tirez-vous ?

DANS LA COLLECTION DES GUIDES POUR AGIR

Je bâtis mon projet professionnel

- Comment élaborer des projets professionnels.
- Comment rechercher et choisir une formation.
- Comment s'imaginer créateur d'entreprise.

J'organise ma recherche

- Comment chercher un emploi à l'international.
- Comment identifier ses savoir-faire et ses qualités.
- Comment s'informer sur les métiers et les entreprises.
 - Comment rechercher un emploi avec anpe.fr
 Comment réaliser un bon C.V.

Je recherche des offres d'emploi et j'y réponds

- Comment choisir les annonces auxquelles répondre.
 Comment répondre à une petite annonce.
 Comment rédiger une lettre de motivation.
- · Comment contacter une entreprise, un employeur par téléphone.

Je démarche les entreprises

- Comment faire des candidatures spontanées.
 Comment sélectionner les entreprises.
 Comment enquêter dans les entreprises et passer des barrages.
- Comment se servir de ses relations et développer son réseau.

Je réussis mon embauche

Comment réussir un entretien.
Comment trouver de bons arguments à sa candidature.
Comment négocier avec un futur employeur.



Agence nationale pour l'emploi Le Galilée - 4, rue Galilée - 93198 Noisy-le-Grand Cedex www.anpe.fr

2003